



LAURAC en VIVARAIS

Infos Municipales

avril 2012
N° 23

Réunion du Conseil Municipal du jeudi 12 avril 2012

Compte administratif 2011

FONCTIONNEMENT (chiffres arrondis en milliers d'euros)

	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2010		70
Opérations exercice 2011	<u>472</u>	<u>618</u>
Totaux	472	688
Résultat de clôture		216

INVESTISSEMENT (chiffres arrondis en milliers d'euros)

	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2010	143	
Opérations exercice 2011	<u>386</u>	<u>618</u>
Totaux	529	618
Résultat de clôture		89 *
RAR (Reste à réaliser)	336	63
Résultat définitif	184**	

* 88 828 € reportés au Budget Prévisionnel 2012 en recettes d'investissement.

** 184 279 € reportés au Budget Prévisionnel 2012 en investissement (compte 1068).

Le résultat définitif Ensemble (32 577 €) est reporté au BP 2012 en recettes de fonctionnement

CA 2011 du CCAS

FONCTIONNEMENT (chiffres en €)

	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté 2010		1842 €
Opérations 2011	1939€	4901 €
Total	1936€	6743 €
Résultat de clôture		4803 €

Les comptes administratifs 2011 (CCAS et Commune) ont été approuvés.

Budget Prévisionnel 2012 (Commune et CCAS)

INVESTISSEMENT (Chiffres en milliers d'euros)

	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2011		89 + 184
Opérations exercice 2012	<u>771</u>	<u>498</u>
Totaux	771	771

(suite en page 4)

p. 1

Les compétences de la Communauté de communes du Val de Ligne

Compétence Economique

Les travaux de la Zone d'Activité du Ginestet sont terminés, deux terrains restent à vendre (1 747 m² et 901 m²). Les autres terrains sont occupés par des entreprises : Friperie, Ets Lavesque, Entrepôt de façadier. Le façadier n'a pas commencé ses travaux. En ce qui concerne l'atelier relais (financement CdC et remboursement des prêts par l'entreprise Debroas) les travaux du bâtiment sont achevés mais l'aménagement intérieur par Debroas n'a pas commencé. La CDC a eu du mal à avoir les premiers remboursements de loyers, la trésorerie a été saisie (commandement à payer), les premiers loyers ont donc été versés.

En lien avec la compétence économique, une ORC (Opération Rurale Collective) est en cours de lancement par le Pays de l'Ardèche Méridionale. M. Monnier, Maire d'Uzer, représente la CdC du Val de Ligne. Une ORC apporte un soutien financier direct aux entreprises artisanales et commerciales, sous forme de subventions, pour :

- la promotion et un accès simplifié aux démarches de progrès et de qualité proposées par les chambres consulaires,
- la sensibilisation des entreprises à des problématiques prégnantes : l'usage des NTIC, la gestion des déchets pour les entreprises du bâtiment...
- la mise en place de formations en proximité sur des thèmes adaptés : les marchés publics, la gestion d'entreprise...
- l'appui technique et financier aux actions collectives entre entreprises : création d'associations, aide à la définition d'actions collectives, soutien à la mise en œuvre...

L'étude du Plan local de l'habitat (PLH) en partenariat avec la CdC Beaume-Drobie a été lancée, étude qui va durer environ 1 an et qui consiste à étudier les problématiques liées à l'habitat, proposer des solutions... Des interventions au sein des conseils municipaux sont prévues.

(Coût total de l'étude pour les 2 CdC : 55 005 euros HT)

Compétence Petite Enfance

La CdC a pris *la compétence petite enfance (0-3 ans)*. Deux axes de travail sont proposés. La réalisation d'un Ram (Relais d'Assistance Maternelle), qui se trouve dans un bâtiment de l'école Albin Mazon à Largentière. Une convention financière cadre a été passée avec la CAF. (Coût : dépenses 27 150 euros ; recettes : 12 763 euros)

Des conventions ont également été passées avec la crèche de Beaume-Drobie afin d'avoir un certain nombre d'échanges financiers liés à la situation des enfants du Val de Ligne allant sur la crèche de Rosières et inversement.

Une personne (animatrice RAM) a été embauchée par les deux CdC, pour créer et développer le Ram, proposer des rencontres délocalisées avec les assistantes maternelles, les familles. A ce sujet, le local de la bibliothèque de Laurac devrait servir de lieu d'appui pour la mise en œuvre de certaines activités.

Le contrat Enfance jeunesse (6-18 ans) : n'est pas de la compétence de la communauté de communes, néanmoins la commune de Largentière a mis en œuvre cette compétence, des conventions sont passées avec les communes le souhaitant.

Objectif : proposer des activités et animations aux jeunes. La CAF cofinance cette compétence.

(Suite page 3)

Vivre à Laurac n° 54 - Randonneurs sur les volcans d'Auvergne...

Nos concitoyens, lisant l'article consacré à Laurac Rando, sur le Vivre à Laurac n° 54, ont dû avoir quelques difficultés à saisir le texte de la page 40.

En effet, un découpage du texte le rend incompréhensible. Dans ces cas-là, il est coutume d'accuser un bug informatique.

Nous n'en ferons rien. La commission infos bat sa coulpe, vous présente toutes ses excuses et vous propose en annexe de ce numéro des Infos Municipales une nouvelle page reproduisant celle illisible. A vous de la coller dans le V&L n° 54.

Compétences Randonnée et Culture

La commission randonnée est en cours d'organisation de la prochaine Fête de la Randonnée qui se déroulera le 3 juin sur la commune d'UZER. Les différentes associations randonnées du secteur participent à la mise en œuvre de cette fête : des randonnées seront proposées, randonnées à thème, animations

La commission randonnée a également lancé un projet avec les écoles volontaires du secteur autour du thème de l'eau : projet rand'eau. Ce projet se déroule en plusieurs phases : intervention des élus dans les écoles pour présenter le projet et la CdC Val de Ligne, interventions de professionnels autour des thématiques liées à l'eau : présentation de la STEP, des animaux vivants au bord de l'eau, du cycle de l'eau....

Les écoles se réuniront ensuite pour présenter leurs projets et les travaux réalisés : exposition, films

Objectifs de cette action : connaissance du territoire, sensibilisation à la protection de la ressource Eau.

Sur la randonnée elle-même, la CdC a reconduit les contrats d'entretiens des chemins de randonnées avec Synermat et l'Association Béthanie. La vente des topoguides fonctionne bien.

En ce qui concerne la culture : la CdC a aidé des associations qui développent des activités sur le territoire de la CdC Val de Ligne. La commission devrait prochainement se réunir pour discuter à nouveau du règlement d'aide, car de nombreuses demandes sont parvenues à la CdC.

Compétence Tourisme

L'Office de Tourisme (OIT) est géré par un conseil d'exploitation (50% élus et 50% professionnels) qui en assure le fonctionnement et choisit les orientations à mettre en œuvre.

Globalement, l'Office de Tourisme a une activité satisfaisante. Deux personnes (une titulaire et une personne en contrat de formation) travaillent actuellement à l'OIT. Pour cet été, deux personnes seront recrutées en CDD pour assurer des remplacements.

L'OIT prépare un nouveau site internet et la réalisation de guides découvertes du territoire.

La Communauté de Communes, en lien avec l'OIT réfléchit à la modification de la taxe de séjour suite à la nouvelle réglementation relative au classement des hébergements.

Compétences Ordures Ménagères

Le marché collecte OM et tri, a été relancé, la Société Plancher a été retenue pour ce marché. Les coûts du marché sont proches du marché précédent. (Coût du marché annuel 208 000 euros HT)

Cette année en partenariat avec le SIDOMSA, il sera instauré un système de Bonus-Malus en fonction de la qualité du tri. Le coût de traitement sera donc plus élevé si le tri est mal fait.

Service aux Personnes

Pour l'année 2012, le service de l'écrivain public n'a pas été reconduit.

La participation à la mission locale sera abordée prochainement.

Les travaux de la maison médicale de Largentière ont commencé et devraient durer environ 1 an.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Commissaire Enquêteur, désigné par le président du tribunal administratif de Lyon, a remis son rapport concernant le PLU de Laurac-en-Vivarais, au terme de l'enquête publique.

Ses avis et propositions, ainsi que ceux transmis par les divers partenaires institutionnels (DDT, SEBA, SDIS)*, seront étudiés en commission Urbanisme, puis soumis au Conseil Municipal.

Le PLU devra ensuite recevoir l'approbation des services de l'état pour être effectivement appliqué. Des évolutions à ce PLU seront possibles ultérieurement.

* DDT : Direction Départementale du Territoire à contrôler
SEBA : Syndicat des Eaux de Basse Ardèche
SDIS : Services Départemental de lutte contre l'Incendie

FONCTIONNEMENT (Chiffres en milliers d'euros)

	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2011		33
Opérations exercice 2012	<u>678</u>	<u>645</u>
Totaux	678	678

BP 2012 du CCAS**FONCTIONNEMENT** (chiffres en €)

	DEPENSES	RECETTES
Report 2011		4803 €
Prévisions	9003 €	4200 €
Total	9003 €	9003 €

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012 :

Les taux des taxes, inchangés, sont les suivants :

Taxe Habitation : 16.29 %,
Taxe Foncière (bâti) : 13.45 %,
Taxe Foncière (non bâti) : 73.70 %,
CFE (ex taxe professionnelle) : 23.45%.

Le budget primitif 2012 a été voté à l'unanimité.

Renégociation d'un prêt CHF

La commune souhaite renégocier un prêt souscrit auprès de DEXIA, en 2003 pour la rénovation de l'école. Trois propositions ont été soumises au conseil. Après étude du dossier, la troisième proposition, refinancement du prêt à taux fixe euro (0.96%) avec autofinancement de l'indemnité de remboursement anticipé, a été adoptée.

Les trimestrialités seront de 2950,63 €. Le remboursement prendra fin au 01/02/2018.

Garantie d'emprunt ADIS SA HLM (Opération Les jardins de Marie Louise)

Le Conseil donne son accord pour une garantie d'emprunt en faveur d'ADIS, maître d'œuvre du lotissement Les jardins de Marie Louise.

**DFCI - Emploi du feu - courrier du préfet de l'Ardèche (27 février 2012)
Prévention Pollution - Prévention des Risques d'Incendie**

L'emploi du feu est strictement interdit pour les particuliers.

Sont interdits de brûlage les **végétaux issus de l'entretien des jardins, d'espaces verts publics ou privés ou les déchets industriels ou ménagers (palettes, cartons...)**, qui seront apportés à la déchetterie.

Renseignements complémentaires :

DDT Ardèche - S^{ce} environnement - mission déchets : 04 75 66 70 85

Arrêté permanent n° 2011-173-0008

Arrêté préfectoral n° 2011-004 du 05/01/2011

Circulaire du 18 nov 2011 : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/11/cir_34130.pdf

(Rappel par courrier du préfet en date du 12 avril 2012)

Rappel des festivités des associations**JUIN 2012**

Samedi	02	LA PETANQUE	Concours officiel à Laurac
Dimanche	03	CdC Val de Ligne	Fête de la Randonnée
Samedi	09	LAURAC RANDO & OGEC	Vide grenier
Samedi	16	COMITE DES FETES	Feu et bal de la St Jean
Dimanche	17	CLEA	Concours Agility
Dimanche	24	OGEC	Kermesse école privée
Samedi	30	AMICALE LAIQUE	Kermesse école publique

JUILLET 2012

Dimanche	01	LAURAC RANDO	Repas champêtre au Toufache
Samedi	07	ASCAM	Théâtre en soirée cour de l'école publique
Vendredi	13	COMITE DES FETES	Feu d'artifice et soirée dansante
Samedi	28	ACCA	Concours de pétanque à 14 h 30